Réunion des États parties à la Convention
sur l’élimination de toutes les formes
de discrimination à l’égard des femmes

Dix-neuvième réunion

New York, 21 juin 2016

 Rapport de la dix-neuvième réunion des États parties
à la Convention sur l’élimination de toutes les formes
de discrimination à l’égard des femmes

1. La dix-neuvième réunion des États parties à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes s’est tenue le 21 juin 2016.

2. Une représentante du Secrétaire général a ouvert la réunion, fait une déclaration liminaire au nom du Secrétaire général et présidé les opérations de vote pour l’élection du Président. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme et le Bureau des affaires juridiques ont assuré les services de secrétariat. La Représentante permanente de la Zambie, Mwaba P. Kasese-Bota, a été élue Présidente de la Réunion par acclamation. MM. Mohammed S. Marzooq (Iraq) et Nadav Yesod (Israël) ont été élus Vice-Présidents par acclamation. L’ordre du jour provisoire ([CEDAW/SP/2016/1](http://undocs.org/fr/CEDAW/SP/2016/1)) a été adopté.

3. Conformément aux paragraphes 4 et 5 de l’article 17 de la Convention, les États parties ont élu, au scrutin secret, 10 membres du Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes au premier tour de scrutin puis un membre au second tour. Cinq candidates sortantes ont été réélues : Nicole Ameline (France), Hilary Gbedemah (Ghana), Nahla Haidar (Liban), Dalia Leinarte (Lituanie) et Theodora Oby Nwankwo (Nigéria). Cinq nouveaux candidats ont été élus : Gunnar Bergby (Norvège), Marion Bethel (Bahamas), Bandana Rana (Népal), Wenyan Song (Chine) et Aicha Vall Verges (Mauritanie). Un ancien membre du Comité a été réélu : Rosario G. Manalo (Philippines). La liste des candidats et leur curriculum vitae figurent dans les documents [CEDAW/SP/2016/2](http://undocs.org/fr/CEDAW/SP/2016/2) et Add.1.

4. Tamader al-Rammah (Arabie saoudite), Asma Khader (Jordanie) et Sarah Kilemi (Kenya) ont retiré leur candidature avant les élections.

5. Les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie ont fait des déclarations au titre du point 6 de l’ordre du jour, intitulé « Autres questions ».